



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 21 janvier 2021

LE COLLEGE LUCIE AUBRAC PREND DE LA HAUTEUR

En présence de l'Education nationale, le Président du Département Jean-Pierre Barbier a visité le chantier du collège Lucie Aubrac, qui débute la construction de son premier étage. Malgré le retard pris par le chantier à cause de la crise sanitaire, les 350 collégiens du quartier de la Villeneuve à Grenoble feront bien leur rentrée des classes en septembre 2021 !

Un collège construit en 12 mois

Afin de garantir aux élèves du quartier de la Villeneuve une rentrée dans les temps, le Département et toutes les entreprises à l'œuvre dans ce projet dessiné par Métis Architectes mettent les bouchées doubles pour parvenir à rattraper le retard provoqué par la crise sanitaire et à livrer l'établissement avant la rentrée de septembre prochain.

Les travaux préparatoires de ce chantier, qui ont consisté aux aménagements extérieurs de l'école des Buttes qui jouxte le chantier (voir détails ci-dessous), se sont terminés et ont garanti une rentrée scolaire de septembre sereine. Grâce au procédé constructif, qui allie bois et béton, et comprend la préfabrication en usine de modules bois 3D pour les étages, ce collège réussira le tour de force d'être construit en 12 mois. Pour comparaison, un collège se construit normalement en moyenne en 18 mois.

L'utilisation de la préfabrication en modules bois 3D a pour principaux objectifs de réduire le délai global de construction du collège, de minimiser les nuisances sonores pour le voisinage liées à la construction de l'enveloppe du bâtiment, tout en assurant une grande qualité de réalisation de cette enveloppe et un moindre impact écologique.

Le bois utilisé porte l'appellation Bois des Alpes, un bois biosourcé et local, et l'usine CJBois qui construit les modules est située à Pontcharra. L'objectif est donc de favoriser les circuits courts, pour réduire l'impact carbone, de booster l'économie locale et la filière bois iséroise. La préfabrication des modules permet également de limiter les déchets de chantier sur site.

La phase 2 en cours

Le rez-de-chaussée est réalisé en béton (murs et planchers). Au premier étage, les deux ailes du bâtiment comportant des salles de classes seront formées de 72 modules bois préfabriqués en usine qui reposeront sur la dalle haute en béton armé du RDC. Les logements situés aux 2^{ème} et 3^{ème} étages seront construits en ossature bois traditionnelle.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Actuellement, les élévations du RDC des ailes Nord et Sud sont terminées. Le coulage des voiles du RDC Est est actuellement en cours, ainsi que la pose des modules sur l'aile Nord du bâtiment au rythme de 10 modules posés/jour.

L'utilisation de la préfabrication en modules bois 3D permet qu'une grande partie de l'enveloppe du 1^{er} étage du futur bâtiment soit construite en atelier pendant le temps de construction du RDC puis elle est livrée et assemblée sur site. L'assemblage sur site des modules entre eux permet d'intégrer une fonction du collège. A titre d'exemple, une salle de cours sera constituée de 2 à 3 modules en fonction des surfaces nécessaires à l'enseignement qui y sera donné. Si certains de ces espaces constitués par l'assemblage de plusieurs modules doivent par la suite être séparés, des cloisons seront montées dans un second temps. Le niveau de finition des modules peut varier d'un projet à l'autre.

La phase 1 terminée

En amont de la construction proprement dite du nouveau collège, la phase 1 est achevée. Elle comprenait des travaux sur les aménagements extérieurs de l'école des Buttes (cours de récréation, aménagements des jeux clôtures, modification des accès livrés pour la rentrée 2020), réalisés du printemps 2020 à la fin d'année 2020 (avec les plantations) pour un coût s'élevant à 940 000 €, afin de permettre le démarrage du chantier du collège sans gêner le fonctionnement de l'école, ainsi que la déconstruction de l'ancien collège.

Lors de cette déconstruction, les matériaux concassés ont servi à la réalisation de la plateforme du chantier de construction du nouveau collège ainsi qu'au remblaiement du niveau -1 du collège déconstruit. Le concassé non réutilisé sur site a été évacué. Dans le cadre des travaux préalables à la construction du nouveau collège, les terres végétales extraites lors des terrassements ont été stockées sur le chantier de déconstruction pour servir ensuite à l'engazonnement de la parcelle.

Le Département a également financé les 2 terrains de sport relocalisés, et a assuré la reconstruction du plateau sportif que la Ville avait décidé de localiser sur l'ancien site du collège, actuellement en place.

Pour rappel, le premier coup de pelleuse des travaux préparatoires du chantier de construction du nouveau collège Lucie Aubrac avait été donné le 6 janvier 2020. Cette phase a consisté en la création de la voie provisoire interne au Parc Jean Verlhac (voie piétons / cycles / véhicules de secours et d'entretien), à l'installation des clôtures de chantier, au dévoiement des réseaux existants (eau de pluie et eaux usées), et aux terrassements généraux.

Le budget prévisionnel pour cette opération s'élève à 19,35 M€ TTC dont 940 000 € pour les aménagements de l'école des Buttes.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une concertation et une transparence constante



La concertation et la transparence ont été le leitmotiv du Département depuis l'incendie du collège en juin 2017, avec une présence sur le terrain et des échanges constants avec les habitants à chaque étape importante.

Dès l'incendie criminel qui s'est déroulé dans la nuit du 10 au 11 juin 2017, le Président Jean-Pierre Barbier s'est rendu sur le terrain pour comprendre les enjeux et envisager au plus vite des solutions pour les élèves. A moins de 3 semaines de l'incendie, le 29 juin, il a annoncé la réhabilitation de l'ancien collège des Saules, aujourd'hui appelé collège Lucie Aubrac Géants, pour recevoir les élèves à la rentrée 2017, collège voué à la destruction et qui a été réhabilité en un temps record.

Les habitants ont été consultés et associés à la reconstruction et au choix de l'emplacement de leur nouveau collège dès le début, avec le lancement, fin 2017, par le Département d'une consultation sur l'ensemble du quartier pour savoir ce que les habitants, parents d'élèves et collégiens souhaitent concernant l'avenir du collège. Cette démarche volontariste a reçu le prix TERRITORIA 2019 du Sénat (médaille de bronze), remis le 13 novembre, pour « l'initiative collaborative et citoyenne "Quel collège pour notre quartier ?" » (1).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Premier enseignement de l'enquête rendue publique en mars 2018 : la volonté d'un maintien du collège dans le quartier de la Villeneuve (56%). Le souhait également de voir le collège mieux sécurisé et proposer de nouveaux services (terrains de sport, salle culturelle, etc.).

« Le défi de la construction de ce collège était déjà immense à l'origine : nous voulions pouvoir donner aux collégiens du quartier de la Villeneuve à Grenoble une solution pérenne le plus rapidement possible après l'incendie de leur collège en juin 2017. Nous aurions pu réintégrer tous les élèves dans différents établissements du sud de l'agglomération qui étaient loin d'être remplis. Mais nous avons voulu savoir ce qu'en pensait la population. Le sondage que nous avons mené auprès d'elle a été clair : un collège à Villeneuve avec plus de sécurité. Nous nous y sommes engagés. Nous nous y tenons. C'est une priorité de notre mandat. Nous offrirons cette rentrée aux élèves du quartier dans le nouveau collège Lucie Aubrac en 2021, un collège spacieux, bien étudié, écoresponsable, malgré les contraintes de construction encore plus importantes avec la crise sanitaire. Merci aux entreprises, merci à nos services pour faire en sorte que cette réalité soit possible ! », souligne le Président du Département Jean-Pierre Barbier.



Pour en savoir plus : <https://www.isere.fr/projets/college-lucie-aubrac>

(1) Depuis plus de 30 ans, l'Observatoire TERRITORIA récompense les pratiques innovantes et les expérimentations des collectivités dans leurs multiples domaines de compétences.